

RÉUNION PUBLIQUE

SAMEDI 18 NOVEMBRE

11H,

MAISON DES ASSOCIATIONS

5, RUE JACQUES DUGLOS

Cette réunion permettra de présenter le projet d'un CCJ aux parents et aux élèves autour d'un verre de l'amitié. Nous pourrons ainsi répondre aux questions que vous vous posez !

*Inscris-toi, c'est
l'occasion de mener
des projets ensemble !*

*C'est COOL,
on apprend plein
de choses dans une
ambiance détendue !*

*TOI AUSSI
DONNE DE LA VOIX
À TES IDÉES !*

*Rejoins-nous au
Conseil Communal
des jeunes*

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

Le CCJ, c'est quoi ?

- C'est faire entendre ses idées et celles de sa génération
- Construire des projets
- Découvrir le fonctionnement de la commune et de la démocratie
- Organiser des événements
- Participer à la vie locale
- ...

Comment ça marche ?

C'est un Conseil composé de 16 membres du CM1 à la 5^{ème}, élus pour 2 ans. Il se réunit 1 à 2 fois par mois (date définie avec les jeunes), accompagné par 1 Conseiller municipal et 1 animateur.

Comment être candidat ?

Je peux être candidat jusqu'au 3 décembre, si :

- ✓ J'habite Naintré
- ✓ Je suis scolarisé en classe de CM1, CM2, 6^{ème} ou 5^{ème}
- ✓ Je dépose ma candidature avant le 3 décembre (bulletin ci-contre à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie)

Des actions menées par des membres d'un CCJ :

- Mise en place d'un Escape Game
- Visite de l'Assemblée Nationale
- Organisation d'une fête du sport
- Création d'un City-stade
- Mise en place d'un géocaching
- Organisation d'un concours talents

...

Comment fonctionne le CCJ ?

Après les élections des membres du CCJ les 18, 19 et 20 décembre, une cérémonie officielle d'installation du CCJ se déroulera lors d'un Conseil Municipal en janvier 2024.

Le fonctionnement et le planning de vos rencontres seront co-construits ensemble avec les animateurs et les Conseillers municipaux qui vous accompagneront durant toute la durée de votre mandat de deux ans.

Si tu as des questions ou souhaites plus de renseignements, n'hésite pas à contacter Véronique au 05 49 90 34 83 ou par mail à ccj@naintre.fr.

Acte de candidature au CCJ

A déposer avant le 3 décembre 2023 dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nom :

Prénom :

Classe :

Etablissement scolaire :

Adresse :

N° téléphone (responsable légal) :

Email (responsable légal) :

Signature :

Autorisation parentale

Je soussigné(e).....

responsable de l'enfant

déclare l'autoriser à être candidat(e) au Conseil Communal des Jeunes de Naintré.

Fait à Naintré, le

Signature :